SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1853.

Rapport de la Commission de la Guerre chargée d'examiner le Projet de loi concernant un transfert au Budget de la Guerre pour l'exercice 1853.

(Voir les Nº 37 et 39 de la Chambre des Représentants.)

Présents: MM. le Comte De Renesse Breidbach, Van Havre, Baron Seutin, Van Schoor, Comte de Kerchove de Denterghem, et Mosselman, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre sixième Commission m'a chargé de vous faire son rapport sur une demande de transfert qui vous est présentée.

Lors de la formation du budget de la guerre pour 1853, il était impossible de prévoir, même approximativement, l'augmentation excessive et toujours croissante du prix des céréales, aussi le crédit alloué à l'article 22 (pain) sera-t-il insuffisant.

Mais l'article (fourrages) laissera un excédant assez considérable.

Le projet de loi qui vous est soumis a en conséquence pour but le transfert d'une somme de 102,000 francs de l'art. 23 à l'art. 22 du budget de la guerre pour l'exercice 1853.

Votre Commission, Messieurs, vous en propose l'adoption.

Le Président,
Comte de RENESSE-BREIDBACH.

Le Rapporteur, J. J. MOSSELMAN.